
FICHES THÉMATIQUES

Approche sectorielle

6.1 Hôtellerie

Fin 2007, le parc de l'hôtellerie de tourisme comprend 17 700 hôtels offrant 614 000 chambres. 84 % d'hôtels indépendants (dont 21 % adhèrent à des chaînes volontaires), représentent 60 % des chambres du parc hôtelier. Les hôtels de chaîne sont plus grands que les hôtels indépendants (80 chambres contre 25) et mieux remplis, avec un taux d'occupation de 69 % contre 56,6 %. La moitié de la fréquentation de l'hôtellerie de chaîne est due à une clientèle d'affaires contre 35 % chez les indépendants.

En 2006, l'hôtellerie dans son contour le plus large compte 25 700 entreprises et réalise un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros. Ce secteur emploie 186 000 personnes, dont une sur dix est non salariée. Secteur en constante mutation, il est composé d'entreprises de taille très variée, allant de la petite entreprise familiale exploitant un seul établissement à quelques grandes entreprises gérant de nombreux hôtels. Les groupes du secteur de l'hôtellerie possèdent et gèrent en propre de nombreux hôtels, mais pratiquent également le système de la franchise pour développer leur réseau. Près de 80 % des entreprises du secteur de l'hôtellerie de tourisme sont des très petites entreprises, de moins de 10 salariés. Mais, elles ne réalisent qu'à peine un tiers du chiffre d'affaires. Le nombre d'entreprises diminue de 2 à 3 % par an et plus de 60 % des créations d'entreprises dans l'hôtellerie sont des reprises.

L'activité (mesurée par la production en volume) connaît un rythme de croissance modéré depuis 2004, année qui marque un

retour à la croissance de l'activité hôtelière, (+ 2,3 % entre 2003 et 2006) malgré la vitalité de la demande dans les hôtels haut de gamme. En revanche, les prix de l'hôtellerie continuent d'augmenter sensiblement plus vite que dans l'ensemble de l'économie.

Dans l'hôtellerie touristique, près des deux tiers des entreprises investissent pour un montant global d'environ 1 milliard d'euros par an. La diversification des modes de gestion des hôtels (franchise, location, gérance...) tend à séparer la propriété des murs à des investisseurs d'un côté de l'exploitation de l'activité de l'autre. Parmi les hôtels indépendants, les hôtels saisonniers, dont la période d'ouverture est de moins de neuf mois par an, rencontrent davantage de difficultés pour investir et leur offre en nombre de chambres a tendance à décroître. Depuis 1996, l'emploi salarié dans l'hôtellerie progresse chaque année. Les effectifs salariés ont crû de 27 000 personnes entre 1996 et 2006 dans l'hôtellerie de tourisme. Le secteur continue de se restructurer au profit des chaînes, qui utilisent proportionnellement moins de personnel que les hôtels indépendants. Le taux de féminisation des salariés est de 53 %. La part des personnes travaillant à temps partiel est de 25 % dans l'ensemble de l'hôtellerie. Elle est plus élevée dans les hôtels sans restaurant. En revanche, la structure des métiers est globalement la même dans tous les types d'établissements : deux chefs d'entreprise sur trois sont des hommes et les femmes sont presque uniquement des employées. ■

Définitions

Hôtellerie (NAF 55.1) : secteur recouvrant les hôtels touristiques avec restaurant (NAF 55.1A), les hôtels touristiques sans restaurant (NAF 55.1C) et les autres hôtels non touristiques (NAF 55.1E).

Chaînes volontaires : groupements d'hôtels indépendants désireux d'affirmer une identité, tels *Logis de France*, *Relais et Châteaux*...

Hôtels de chaîne : ensemble des hôtels de tourisme ayant une enseigne d'un groupe hôtelier quel que soit leur statut juridique (franchise, mandats de gestion...).

Pour en savoir plus

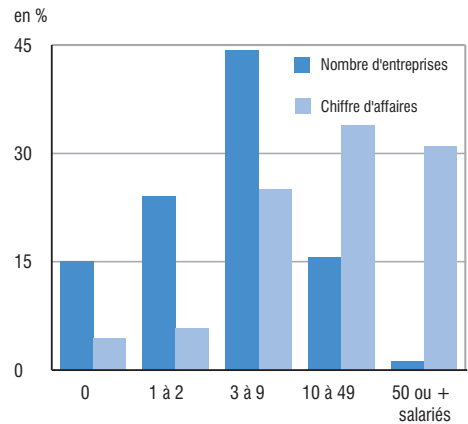
- « L'hôtellerie de tourisme en 2008 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-2, mars 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- « Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières », *Insee Références*, 2008.

1. Chiffres clés de 2006

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié (milliers €)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (milliers €)
		Total	Par entreprise					
Hôtellerie	25 707	186 250	7,2	23,6	15 908	8 619	64,2	10,0
Hôtels de tourisme avec restaurant	16 265	147 521	9,1	23,7	12 258	6 634	69,0	9,5
Hôtels de tourisme sans restaurant	7 412	34 434	4,6	23,6	3 370	1 843	59,9	11,0
Autres hôtels	2 030	4 294	2,1	20,4	280	142	42,0	24,2

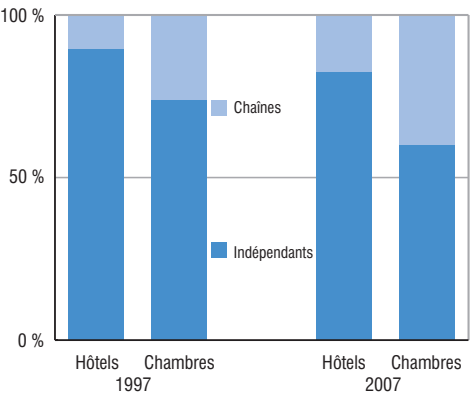
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

2. Répartition des entreprises et du chiffre d'affaires selon l'effectif salarié



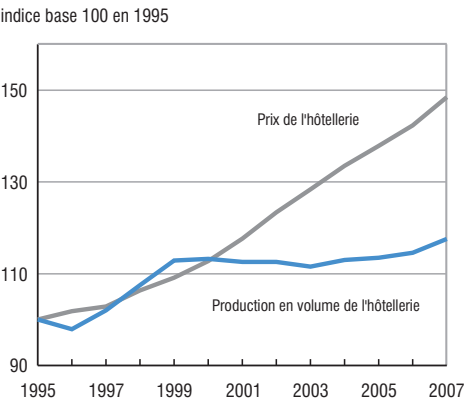
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

3. Structure du parc hôtelier au 31 décembre



Source : Insee, direction du Tourisme, enquête de fréquentation hôtelière.

4. Activité et prix de l'hôtellerie



Source : Insee, comptes nationaux pour la production en volume et IPC pour les prix.

5. Les plus grandes chaînes hôtelières selon le nombre de chambres offertes

par ordre alphabétique
ACCOR HÔTELLERIE FRANCE
B & B HÔTELS
CARLSON-REZIDOR SAS
CHOICE HÔTEL EUROPE
DISNEYLAND RESORT PARIS
DYNAMIQUE HÔTELS
GRUPE LUCIEN BARRIÈRE
HILTON
IHG
MARRIOTT
STARWOOD CAPITAL

Source : UMIH - « L'industrie hôtelière », avril 2008.

6.2 Campings (hôtellerie de plein air)

En 2006, le secteur de l'**hôtellerie de plein air** compte plus de 4 500 entreprises (hors campings municipaux) et réalise 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Les exploitations de terrains de camping sont de petites entreprises employant en moyenne 3 personnes. Sept entreprises sur dix n'ont pas plus de 2 salariés et réalisent au total 25 % de l'activité ; par ailleurs, 28 % du chiffre d'affaires sont le fait des 140 campings employant 10 salariés ou plus. 70 % des campings investissent, avec un niveau d'investissement élevé puisqu'il mobilise le quart de la valeur ajoutée dégagée, quand les hôtels n'y consacrent qu'un septième. Plus les campings sont grands, plus l'investissement par personne occupée est élevé. Ces investissements se font en particulier en **mobil-homes** : + 600 unités en 1992, + 7 600 en 2006 et + 8 400 en 2007. Un tiers des exploitants sont artisans-commerçants et 20 % des salariés sont à temps partiel. La rémunération moyenne et la part de celle-ci dans la valeur ajoutée sont analogues à celles de l'hôtellerie. La grande majorité des emplois dans l'hôtellerie de plein air sont des emplois saisonniers. En 2002, les salariés permanents étaient 5 500 alors qu'en haute saison (juillet-août), période d'emploi maximale, le secteur employait plus de 26 000 salariés.

Après deux bonnes années 2005 et 2006, l'hôtellerie de plein air, desservie par une météorologie défavorable, enregistre en 2007 une chute de fréquentation de - 2,4 %.

Toutefois, ce recul affecte seulement les emplacements nus, car la fréquentation augmente fortement sur les emplacements locatifs équipés d'un hébergement léger type mobil-home. En 2007, les emplacements locatifs constituent 9 % de l'offre totale d'emplacements mais ils recueillent 35 % des nuitées.

En 2007, l'offre classée globale (campings de droit privé et campings municipaux) est de 8 000 campings pour 925 000 emplacements. Depuis dix ans, le mouvement d'amélioration de la qualité de l'offre dans l'hôtellerie de plein air est parallèle au développement d'un mode de gestion privé. La part des campings gérés par des entreprises est passée de 57 % en 1994 à 63 % en 2007, tandis que celle des collectivités locales diminuait. La part des campings haut de gamme (3 et 4 étoiles) n'a cessé de progresser, passant de 46 % de l'offre en 1994 à 58 % en 2007.

Au cours de la saison estivale 2007, les campings classés ont enregistré 17,4 millions d'arrivées et 97,7 millions de nuitées. Les Français assurent les deux tiers de celles-ci. La fréquentation étrangère est à 98 % européenne : 41 % des nuitées étrangères sont le fait de Néerlandais, 19 % de Britanniques et 17 % d'Allemands. Quatre régions littorales regroupent la moitié de l'activité des campings : Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Pays de la Loire. Les littoraux méridionaux attirent 44 % de la clientèle étrangère. ■

Définitions

Hôtellerie de plein air : appelée aussi exploitation de terrains de camping (NAF 55.2C), comprend les terrains de caravanage mais exclut la location à l'année d'emplacements de caravanes (NAF 70.2C) ainsi que la location de tentes (71.4B) et de caravanes (71.2A).

Mobil-home : (ou résidence mobile de loisirs) hébergement assimilé à la caravane lorsqu'elle séjourne dans un terrain de camping ; il conserve en permanence des moyens de mobilité lui permettant d'être déplacé par simple traction (circulaire du 29 février 1988).

Pour en savoir plus

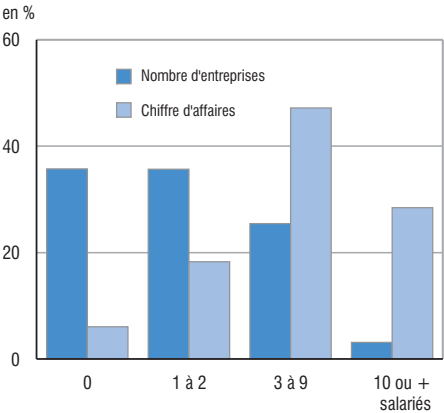
- « Une excellente année 2007 dans l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- « L'hôtellerie de plein air en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », direction du Tourisme, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>, rubrique « Études statistiques ».
- « L'hôtellerie de plein air en France : marché et perspectives », direction du Tourisme et FNHPA, décembre 2004.
- « Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières », *Insee Références*, décembre 2008.

1. Chiffres clés de 2006

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié (milliers €)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (K€)
		Total	Par entreprise					
Campings (hôtellerie de plein air)	4 538¹	14 103	3,1	24,1	1 458	733	69,7	14,9
0 salarié	1 622	1 913	1,2	114,0	88	42	49,2	14,4
1 à 2 salariés	1 620	3 096	1,9	21,5	267	134	79,0	12,3
3 à 9 salariés	1 154	6 054	5,2	23,7	688	361	82,6	15,2
10 salariés ou plus	142	3 039	21,4	25,6	415	195	95,1	16,8

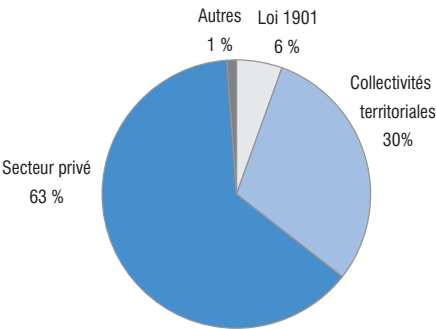
1. Non compris 2 200 campings municipaux et 400 campings associatifs.
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

2. Répartition des entreprises et du chiffre d'affaires selon l'effectif salarié



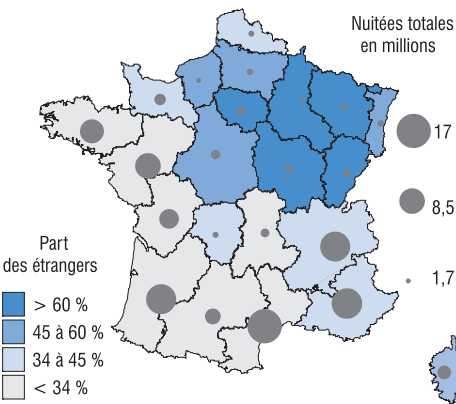
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

3. Campings classés selon leur gestion



Source : Insee, direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air 2007.

4. Campeurs étrangers en 2007



Source : Insee, direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air.

5. Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AMAT ET CIE
CAMPING PRAIRIE DE LA MER
DOMAINE DES ORMES SA
INGÉNIERIE LOISIRS DÉVELOPPEMENT
LES CAMPÉOLES
SIBLU FRANCE
SOCIÉTÉ LES TOURNELS
SOC DE FINANCEMENT DES CENTRES DE NATURE
SOC GESTION CTRE HÉLIO MARIN RENÉ OLTRA
SNC DEFOUR ET CIE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

6.3 Autres hébergements touristiques

En 2006, 8 600 entreprises proposent des formes d'hébergement touristique alternatives à l'hôtellerie et aux campings. Les gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, centres de vacances, auberges de jeunesse et refuges dégagent un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros. Ces **autres hébergements touristiques** s'adressent à une clientèle spécifique (enfants, adolescents, sportifs, familles...) et répondent à la demande croissante en structures de villégiatures diversifiées (gîtes ruraux, chambres d'hôtes). Le fractionnement des vacances renforce en effet le besoin en hébergements relativement peu coûteux et fréquentables en toutes saisons. Au 31 décembre 2007, leur capacité d'hébergement s'élève à 1 650 000 lits, soit une capacité supérieure à celle de l'hôtellerie de tourisme. La plupart des entreprises sont de petites unités : les deux tiers n'ont pas de salarié, 3 % seulement des entreprises comptent plus de 10 salariés. Les unités de 10 salariés ou plus réalisent les trois quarts du chiffre d'affaires : cette part a fortement augmenté du fait de l'acquisition par le groupe *Pierre & Vacances* de grandes entreprises du secteur, comme *Maeva*, *Center Parcs*...

L'hébergement en meublés de courte durée, qui concentre les trois quarts des entreprises, ne représente qu'un quart du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. Seulement 38 % des entreprises investissent, mais dans ces entreprises, l'investissement est élevé relativement au nombre de personnes occupées

(14 000 euros). Cette formule est celle qui présente la plus grande capacité d'hébergement, avec plus de 800 000 lits.

Les résidences de tourisme, résidences hôtelières et villages de vacances réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des hébergements non hôteliers. Ils offrent une gamme variée de logements (taille, situation géographique, catégorie). Moins onéreux que l'hôtel, ils proposent néanmoins des services annexes (ménage, restauration par exemple). Les montants investis, avec 11 300 euros par personne occupée, sont très élevés. Principalement situés en montagne ou à la mer, les villages et résidences disposent aussi d'équipements de loisirs (piscine, tennis). Certaines résidences situées en ville sont adaptées à la clientèle d'affaires (voyages d'affaires, séminaires d'entreprises).

Les centres de vacances pour enfants et adolescents sont à l'origine de 8 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'activité. Ils accueillent plus d'un million de mineurs ; trois quarts des séjours ont lieu en été. Plus de la moitié des jeunes vacanciers ont entre 13 et 18 ans.

Les auberges de jeunesse et les refuges ne représentent que 2 % des entreprises, et 1 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée du secteur. Traditionnellement tournées vers l'accueil des jeunes voyageant à travers le monde, les auberges proposent aussi désormais des activités culturelles ou sportives. ■

Définitions

Autres hébergements touristiques (classes 55.2A et 55.2E de la NAF) comprennent quatre activités distinctes : l'hébergement en meublés de courte durée (gîtes, locations vacancières, chambres d'hôtes...), les services des centres de villégiature et résidences de tourisme, les services des centres de vacances pour enfants et adolescents, l'hébergement en auberges de jeunesse et refuges.

Pour en savoir plus

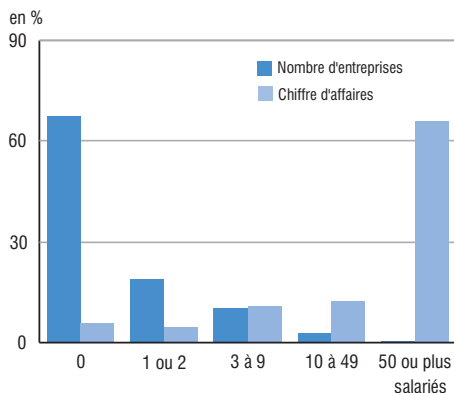
- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats* n° 37, série économie, août 2008.
- Sites internet : www.snrt.fr, www.unat.asso.fr, www.jeunesse-sports.gouv.fr, www.juaj.org
- « Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières », *Insee Références*, décembre 2008.

1. Les chiffres clés en 2006

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié (milliers €)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (K€)
		Total	Par entrep.					
Autres hébergements touristiques	8 634	34 329	4,0	23,0	3 477	1 146	35,6	9,9
Hébergements en meublés de courte durée	6 657	12 736	1,9	17,7	853	290	30,9	9,3
Centres de villégiature, résidences de tourisme	1 532	16 931	11,1	25,6	2 329	731	51,2	11,3
Centres de vacances pour enfants et adolescents	308	3 688	12,0	24,6	272	115	65,3	5,5
Hébergements en auberges de jeunesse et refuges	137	975	7,1	7,8	22	10	24,8	5,3

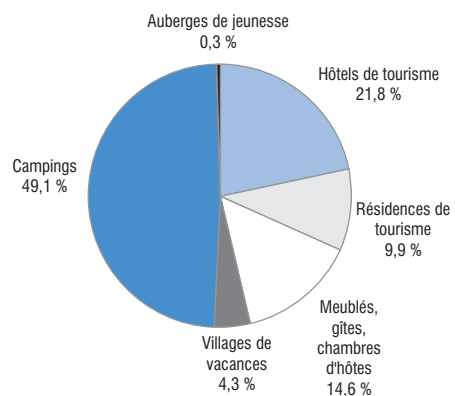
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

2. Répartition des entreprises et du chiffre d'affaires selon l'effectif salarié



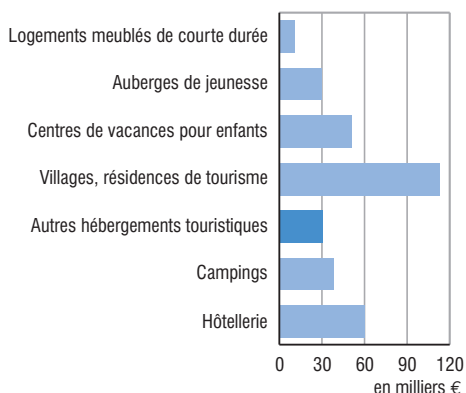
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

3. Capacités d'hébergement au 1^{er} janvier 2008



Source : direction du Tourisme.

4. Investissement moyen par entreprise



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

5. Les plus grandes entreprises



Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services, 2006.

6.4 Restaurants et cafés

En 2006, les restaurants et cafés sont au nombre de 154 000 ; le nombre de restaurants augmente (+ 2,8 % entre 2004 et 2006), alors que celui des cafés diminue (– 3,7 % sur la même période). L'ensemble de ces entreprises réalise 36 milliards de chiffre d'affaires et emploie 563 000 personnes, dont 77 % de salariés. Les salariés sont proportionnellement plus nombreux dans les restaurants que dans les cafés : ils représentent un peu plus de 80 % des personnes occupées dans les restaurants, contre seulement 50 % dans les cafés. Le faible nombre de personnes occupées dans les cafés (2 en moyenne) explique en partie cette différence. En effet, dans les petits établissements, le propriétaire est souvent un non-salarié.

Le secteur est composé en majorité de petites entreprises, puisque 95 % emploient moins de 10 salariés ; elles réalisent 60 % du chiffre d'affaires du secteur. Parmi les entreprises de plus de 10 salariés se trouvent un grand nombre d'entreprises indépendantes appartenant à un réseau. Cette forme d'organisation prend plusieurs formes : contrat de franchise, appartenance à un groupement. Le réseau permet à l'entreprise adhérente de bénéficier de la réputation de l'enseigne utilisée en échange du respect d'une charte et souvent du versement d'une redevance. L'activité du secteur est en augmentation constante depuis 2002. Elle croît de 2,3 % en 2007, après 0,3 % en 2006. Les restaurants et les cafés ont profité de la tenue de la

Coupe du monde de rugby à l'automne 2007, qui a entraîné la venue de nombreux touristes étrangers.

La **restauration traditionnelle** représente 55 % des entreprises du secteur des restaurants et cafés, 65 % des personnes occupées et de son chiffre d'affaires. La **restauration rapide** rassemble 20 % des entreprises, des effectifs et du chiffre d'affaires du secteur. Les conditions d'emploi dans ces deux activités sont différentes : le temps partiel est beaucoup plus répandu dans la restauration rapide (67 % des emplois contre 32 % dans la restauration traditionnelle). Les femmes sont légèrement plus nombreuses dans la restauration rapide.

Le nombre de **débts de boissons** et de **cafés-tabacs** continue à diminuer : de 50 000 en 2000, ils ne sont plus que 41 500 en 2006. Leur part dans l'activité du secteur reste donc faible : 26 % des entreprises, mais seulement 15 % des personnes occupées et 14 % du chiffre d'affaires. Ces entreprises trouvent de nouveaux moyens de financement par les jeux de hasard, dont les ventes augmentent, mais aussi par la vente de timbres fiscaux et autres produits administratifs. Les cafés-tabacs bénéficient également du maintien des ventes de tabac en 2005 et 2006 (années où les prix des cigarettes ont peu augmenté, contrairement à 2003 et 2004), ainsi que de dispositifs visant à compenser les mesures prises contre le tabagisme. ■

Définitions

Restaurant traditionnel (classe 55.3A de la NAF) : établissement d'activité de restauration avec un service à table ou en libre-service (de type cafétéria), restauration ferroviaire ou maritime, restaurant à thème, café-restaurant associant les activités de restauration et de vente de boissons.

Restaurant de type rapide (classe 55.3B de la NAF) : établissement pratiquant le service au comptoir d'aliments, boissons et vente de glace à consommer sur place ou à emporter, salons de thé. La TVA est de 19,6 % pour les repas pris sur place et de 5,5 % pour les produits emportés.

Débit de boisson (NAF 55.4B) : établissement qui fournit des boissons (sans restauration) à consommer sur place, bars, bars d'ambiance, etc., non associé à la tenue d'un bureau de tabac.

Café-tabac (NAF 55.4A) : établissement qui fournit des boissons (sans restauration) à consommer sur place, associé à la tenue d'un bureau de tabac, avec ou sans loto ou PMU.

Pour en savoir plus

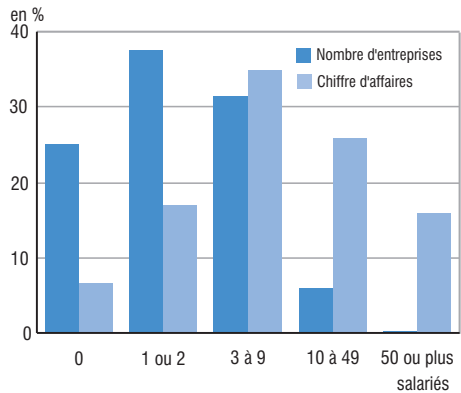
- « Les services marchands en 2007, rapport sur les comptes », Insee, juin 2008, consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail ».
- « Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières », *Insee Références*, décembre 2008.

1. Chiffres clés en 2006

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémunération par salarié (milliers €)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (K€)
		Total	Par entreprise					
Restaurants, cafés	153 708	563 222	3,7	20,0	36 158	17 206	49,4	3,3
Restauration traditionnelle	84 088	369 499	4,4	21,0	23 402	11 207	55,2	3,0
Restauration rapide	28 133	111 756	4,0	18,6	7 397	3 375	33,7	5,3
Cafés-tabacs	11 516	26 545	2,3	17,4	2 334	1 157	47,9	3,3
Débites de boissons	29 971	55 422	1,8	19,4	3 026	1 467	51,9	4,7

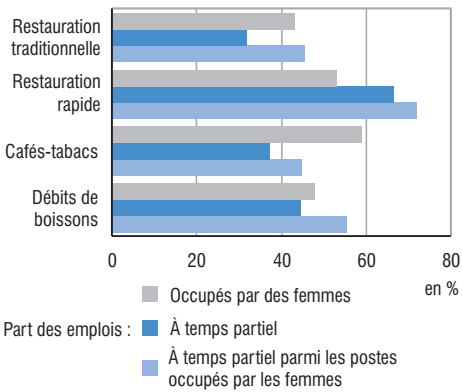
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

2. Répartition des entreprises et du chiffre d'affaires selon l'effectif salarié



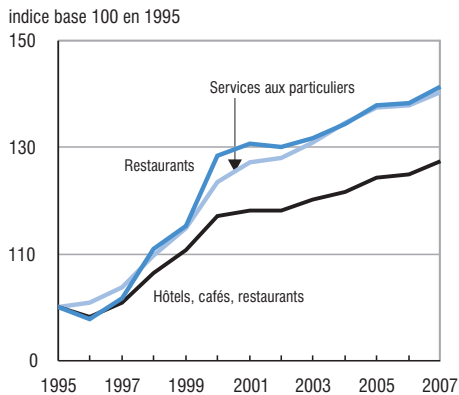
Sources : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

3. Emploi féminin et temps partiel



Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales 2006.

4. Production en volume de 1995 à 2007



Source : Insee, comptes nationaux.

5. Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique
AUTOGRILL CÔTÉ FRANCE
BOULANGERIES PAUL
BUFFALO GRILL
CASINO CAFÉTÉRIA
FLUNCH
FRANCE QUICK SAS
HIPPO GESTION ET CIE SNC
HOLDING DE RESTAURATION CONCÉDÉE
KFC FRANCE SAS
LA BRIOCHE DORÉE
MAC DONALD'S FRANCE RESTAURANTS
SELECT SERVICE PARTNER
SÉRARE

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

6.5 Agences de voyages

Les **agences de voyages** et les activités d'information touristique occupent une place importante au sein des services aux particuliers (11 % du chiffre d'affaires) ; elles comptent 4 300 entreprises et génèrent un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros.

Le secteur est composé de petites entreprises : 84 % ont moins de 10 salariés ; elles réalisent 30 % du chiffre d'affaires global. Les 10 plus grandes entreprises génèrent 30 % du chiffre d'affaires. La majorité des employés travaille à temps plein (84 %), leur rémunération brute moyenne annuelle est de 28 000 euros, donc supérieure de 5 200 euros à celle de l'ensemble des secteurs des services aux particuliers. Le taux de non-salariés est faible (4,6 %), soit cinq fois moins que dans l'ensemble des services aux particuliers.

En 2006, les séjours de courte durée gagnent du terrain dans l'ensemble des voyages personnels des Français. Ces nouveaux comportements sont la conséquence des aménagements possibles du temps de travail et la multiplication des « grands week-ends » qui en découlent. De plus, l'essor de l'internet permet de préparer plus rapidement un court

séjour en comparant les prix, les prestations et leur qualité. Les agences de voyages traditionnelles représentent désormais 45 % des ventes de voyages à forfait, 20 à 25 % d'entre eux étant commercialisés sur le net et le reste en ventes directes et en grandes surfaces.

L'activité du secteur des agences de voyages connaît un léger recul en 2006 (- 1,2 % par rapport à 2005) alors que celle de l'ensemble des services aux particuliers parvient à se maintenir (+ 0,3 %). ; elle repart à la hausse en 2007 (+ 2,9 %). Depuis 2001, la production en volume progresse à un rythme moyen de 2 % par an, rythme bien inférieur à celui de la fin des années quatre-vingt-dix (9 % en moyenne par an). Le volume d'affaires du marché des voyages professionnels est reparti à la hausse après un creux entre les années 2001 et 2002.

En 2006, une agence de voyages sur deux investit, à hauteur de 2 200 euros par personne occupée en moyenne. Une agence sur dix exporte une partie de ses activités de services. Ces exportations représentent 39 % de leur chiffre d'affaires. ■

Définitions

Agence de voyages (classe 63.3Z de la NAF) : secteur qui englobe les services rendus par les agences de voyages, mais aussi par les accompagnateurs de groupes, offices de tourisme, syndicats d'initiative et organismes similaires. Les prestations incluent notamment la fabrication et la vente de voyages, la vente de séjours organisés par d'autres entreprises, la vente de titres de transports, hébergement, restauration, spectacles, les services d'information touristique, les services de guides touristiques.

Dans l'enquête annuelle d'entreprises dans les services, une partie du secteur n'est pas couverte, notamment les syndicats d'initiative et offices de tourisme des mairies ainsi que les associations loi 1901 (nombreuses) qui emploient moins de six salariés. Par ailleurs, les déclarations des entreprises ne sont pas homogènes : certaines ne déclarent que des commissions perçues en tant que chiffre d'affaires, d'autres incluent les produits qu'elles achètent et revendent.

L'octroi de la licence d'agence de voyages est conditionné à diverses garanties, dont une aptitude professionnelle, sanctionnée soit par un diplôme, soit par un emploi d'au moins cinq ans dans une agence. En juillet 1992, le monopole de vente de produits touristiques jusqu'alors détenu par les agences de voyages a été aboli, avec en contrepartie le droit d'offrir d'autres prestations.

Pour en savoir plus

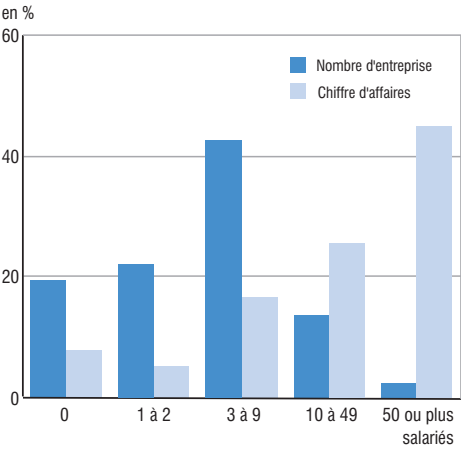
- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 37, août 2008.
- « Les services marchands en 2007, rapport sur les comptes », Insee, juin 2008, consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail ».
- « Le bilan définitif du tourisme des Français en 2007 », *Tourisme infos stats* n° 2008-4, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>

1. Chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Rémunération annuelle par salarié (milliers €)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entreprises qui investissent (%)	Investissement par personne occupée (k€)
		Total	Par entreprise					
Agences de voyages	4 263	40 483	9,5	28,2	12 635	1 966	47,7	2,2
Agences de voyages	3 864	39 393	10,2	28,2	12 599	1 950	50,4	2,1
Informations touristiques, guides touristiques	399	1 090	2,7	25,2	36	16	21,3	2,5

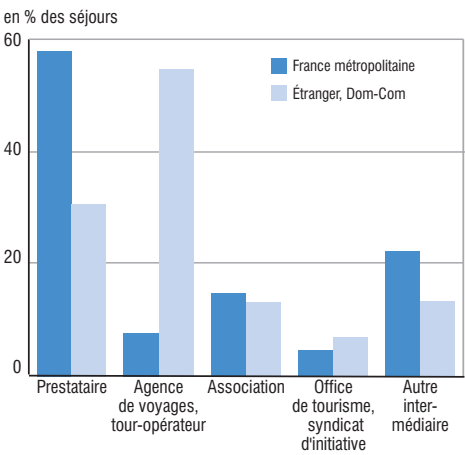
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

2. Répartition des entreprises et du chiffre d'affaires selon l'effectif salarié



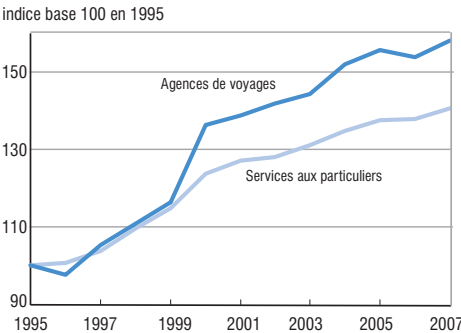
Sources : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

3. Mode de réservation de séjours personnels selon la destination



Source : SDT, direction du Tourisme -TNS/Sofres.

4. Production en volume



Source : Insee, comptes nationaux.

5. Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

AGENCE DE VOYAGES FER ROUTE AIR MER(FRAM)
AMERICAN EXPRESS VOYAGES
CWT FRANCE
EURO DISNEY VACANCES SAS
GO VOYAGES
GROUPE MARMARA
THOMAS COOK VOYAGES
TOURAVENTURE SA

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

6.6 Téléphériques et remontées mécaniques

En 2005, 164 entreprises ont exploité des téléphériques et des remontées mécaniques.

Ces entreprises ont employé 8 000 personnes et réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 957 millions d'euros, pour une valeur ajoutée de 709 millions d'euros. Pour appréhender toute l'activité du secteur, il faut ajouter les remontées mécaniques exploitées par les collectivités locales (qui ne figurent pas dans le champ de l'EAE Transports). Le secteur emploie alors plus de 20 000 personnes.

Il comporte une part importante de petites unités : 38 % des entreprises comptent moins de 10 salariés. L'activité y est très concentrée : les entreprises de plus de cinquante salariés réalisent 96 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. Alors que l'effectif salarié moyen était de 8 000 en 2005, il atteignait 14 100 salariés au 31 décembre 2005 pour les entreprises. L'activité est également très saisonnière : la durée moyenne de la saison 2006-2007 s'établit à 98 jours, contre 111 jours la saison précédente. Pour l'ensemble du secteur, les personnels saisonniers représentent 80 % des salariés des remontées mécaniques.

Les recettes brutes toutes taxes comprises de la saison d'hiver 2006-2007 s'élèvent à 936 millions d'euros. L'activité des stations dépendant fortement des dates des vacances scolaires, les recettes se concentrent sur deux périodes clefs pour l'activité : les vacances de Noël (14 %) et surtout les vacances d'hiver (34 %). Après plusieurs années de croissance, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques de l'hiver 2006-2007 a baissé de

– 4,7 % par rapport à la moyenne des quatre hivers précédents en raison d'une météorologie défavorable.

Sur le plan géographique, les recettes sont réalisées pour la plus grande partie dans les Alpes du Nord (80 %), 11 % dans les Alpes du Sud, 7 % dans les Pyrénées, moins de 2 % dans le Jura, les Vosges et le Massif central réunis.

Le total des **investissements sur les domaines skiables** s'est élevé à 335 millions d'euros en 2007, après 360 millions en 2006. L'effort global d'investissement reste soutenu à 38 % du montant des recettes de la saison précédente, ratio sensiblement constant depuis le début des années 2000. S'ils ont nettement ralenti par rapport à 2006 dans les remontées mécaniques neuves, les investissements restent importants dans la fabrication de neige de culture, les engins de damage, les travaux d'aménagement des pistes, la sécurité et la signalétique et le matériel de billetterie. Une part de plus en plus importante est donnée à l'intégration paysagère et à la réduction de la consommation énergétique.

Les stratégies d'investissement varient beaucoup d'un massif à l'autre ou en fonction de la taille des stations. C'est dans les Vosges, le Massif central et les Alpes du Sud que l'effort d'investissement est le plus important, représentant plus de la moitié des recettes et même 90 % pour les Vosges. Dans ces massifs, les collectivités locales ont souvent mis en place des dispositifs d'aides aux stations. ■

Définitions

Téléphériques et remontées mécaniques (NAF 60.2C) : secteur non entièrement couvert par l'enquête annuelle d'entreprises dans les transports, certaines remontées mécaniques étant exploitées par les collectivités locales.

Investissements sur les domaines skiables : ils comprennent les constructions neuves de remontées mécaniques et modifications, ainsi que les équipements de sécurité, les travaux des pistes, la neige de culture, les engins de damage et les matériels de billetterie.

Pour en savoir plus

- « Compte satellite du tourisme 2007 », direction du Tourisme, juin 2008.
- « Les entreprises des transports en 2005 », DAEI-SESP.
- « Recueil d'indicateurs et analyses », éditions 2007 et 2008, syndicat national des téléphériques de France.
- Sites : www.tourisme.fr, rubrique « Terroires et aménagement » ; www.sntf.org

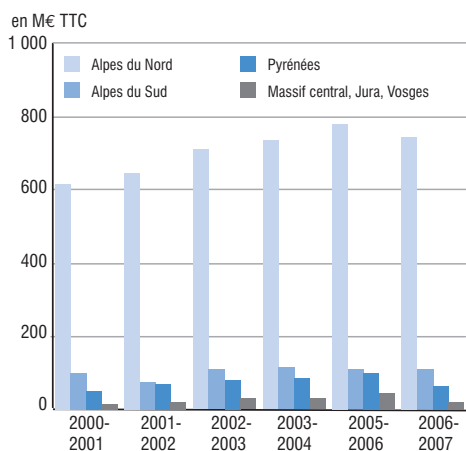
1. Chiffres clés

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées		Chiffre d'affaires (milliers€)	Valeur ajoutée (milliers€)	Investissements totaux (milliers€)	Investissement par entreprise (milliers€)
		Non salariés	Salariés				
Téléphériques et remontées mécaniques¹	164	36	7 996	957 151	708 808	214 284	1 306,6
Entreprises de 0 à 9 salariés	63	28	164	12 616	7 232	929	14,7
Entreprises de 10 à 49 salariés	24	1	389	29 191	20 956	6 100	254,2
Entreprises de 50 à 249 salariés	63	4	4 061	490 109	358 218	120 444	1 911,8
Entreprises de 250 salariés ou plus	14	3	3 382	425 235	322 402	86 811	6 200,8

1. Non compris les remontées mécaniques exploitées par les collectivités locales.

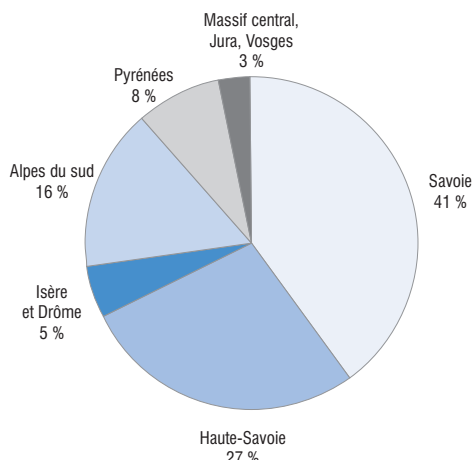
Source : SESP, enquête annuelle d'entreprise dans les transports, 2005.

2. Chiffre d'affaires par massif



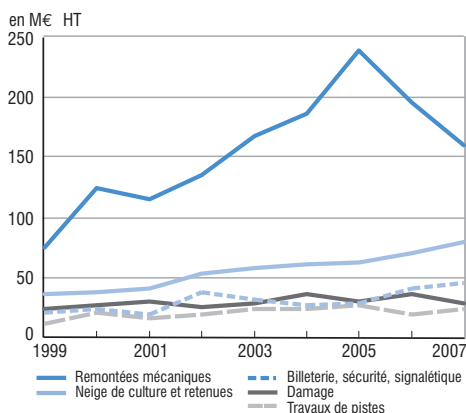
Sources : ODIT France, Montagne Leaders, STRMTG.

3. Répartition des investissements par massif en 2007



Source : ODIT France, Montagne Leaders, STRMTG.

4. Évolution des investissements



Source : ODIT France, Montagne Leaders, STRMTG.

5. Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

- SOC DES TROIS VALLÉES
- SA SOC AMÉNAGEMENT STATION PLAGNE
- COMPAGNIE DU MONTENVERS
- SOC LES MONTAGNES DE L' ARC
- SOC DES TÉLÉPHÉRIQUES DE LA GRANDE MOTTE
- SOC DES TÉLÉPHÉRIQUES DE VAL D'ISÈRE
- SOC EXPLOIT TÉLÉPHÉR TARENTEISE MAURIENNE
- SOC AMÉNAG TOURIS ALPE D'HUEZ GR ROUSSES
- DEUX ALPES LOISIRS
- STE EXPLOITATION VALLÉE DE BELLEVILLE

Source : SESP, enquête annuelle d'entreprise dans les transports, 2003.

6.7 Thermalisme et thalassothérapie

Les 116 entreprises du secteur du **thermalisme** et de la **thalassothérapie** emploient, en 2006, 5 200 personnes. Elles dégagent une valeur ajoutée de 195 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 342 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires est resté stable entre 2002 et 2006 et se redresse en 2007.

L'activité de thermalisme ou de thalassothérapie est très concentrée : les 10 entreprises les plus grandes du secteur génèrent à elles seules quasiment la moitié du chiffre d'affaires global (48 %). Les entreprises du secteur sont de taille importante (45 personnes en moyenne), bien au-dessus de la taille moyenne des entreprises des secteurs de services aux particuliers (4 personnes).

L'activité de thermalisme et thalassothérapie est peu importante au sein des services personnels, mais peut toutefois tenir une place conséquente dans l'économie régionale car elle dynamise les zones où elle est implantée. Les stations thermales sont en effet situées dans de petites communes rurales ou dans les massifs montagneux, et les centres de thalassothérapie sur les zones côtières de l'Atlantique et de la Méditerranée.

La fréquentation des établissements thermaux par les curistes assurés sociaux est passée en dessous du seuil des 500 000 curistes depuis 2006 : 493 000 curistes en 2006, 495 000 en 2007. L'évolution globale du système de santé depuis 2003 et la nécessité de justifier de l'efficacité médicale des soins

ont amené le Conseil national des établissements thermaux (CNETH) à travailler sur la modernisation du système. Adapter l'offre, à des séjours plus courts par exemple, proposer des prestations plus adaptées notamment au vieillissement de la population et plus attractives, développer l'offre hôtelière sont les actions phares mises en place. Parallèlement, l'Association française pour la recherche thermale travaille à l'évaluation du service médical rendu par la médecine thermale. Des résultats positifs de ces démarches pourraient enrayer la baisse de la fréquentation par les assurés sociaux. Sur les douze indications thérapeutiques agréées par la Sécurité sociale, les soins liés à la rhumatologie représentent à eux seuls 73 % des cures, dans des établissements se trouvant plutôt dans la partie sud de la France.

La fréquentation des 53 centres de thalassothérapie est de 323 000 curistes en 2006, soit 1,4 million de journées/cures. La tendance est au raccourcissement de la durée des séjours, dont la durée moyenne est de 4 jours. Les deux tiers des centres ont moins de 15 ans ; ils se situent dans une logique de remise en forme et de préservation du capital santé. 90 % des instituts présentent une intégration centre de thalassothérapie/équipement hôtelier. Pour les trois quarts, il s'agit d'hôtels haut de gamme, 3 ou 4 étoiles. ■

Définitions

L'activité de thermalisme et thalassothérapie (classe 93.0K de la NAF) est scindée en deux groupes.

Thermalisme : ensemble de traitements exclusivement médicaux qui utilisent les eaux de source et leurs dérivés : vapeur, gaz et boue thermale. Pour exercer une activité, l'établissement thermal doit satisfaire à plusieurs exigences : autorisation d'exploiter une source minérale, et surveillance des sources et contrôles sanitaires. Seul le ministre de la Santé peut habilitier une station thermale.

Thalassothérapie : utilisation, sous surveillance médicale et dans un but préventif ou curatif, des bienfaits du milieu marin : l'eau de mer, les boues marines, les algues, les sables et autres substances extraites de la mer.

La balnéothérapie qui utilise de l'eau douce est, quant à elle, classée en soins de beauté (NAF 93.0L).

Pour en savoir plus

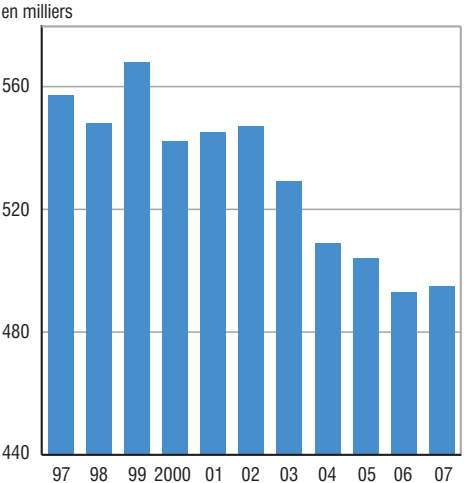
- « Les entreprises des services en 2006 », *Insee Résultats*, série Économie n° 37, août 2008.
- « Le tourisme de A à Z », édition 2006, direction du Tourisme.
- Sites : www.france-thermale.org ; www.thalassofederation.com
- « Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières », *Insee Références*, décembre 2008.

1. Chiffres clés

	Nombre d'entrep.	Nombre de personnes occupées		Rémun. annuelle par salarié (milliers €)	Chiffre d'affaires (M€)	Valeur ajoutée (M€)	Entrep. qui investissent (%)	Investis. par pers. occupée (k€)
		Total	Par entrep.					
Thermalisme et thalassothérapie	116	5 200	44,8	22,3	342	195	81,0	2,6
0 à 2 salariés	9	10	1,1	9,1	1	0	77,8	5,9
3 à 9 salariés	22	233	10,6	24,7	17	10	54,5	3,8
10 à 19 salariés	19	351	18,5	19,5	22	11	89,5	1,9
20 à 49 salariés	48	1 923	40,1	20,3	119	71	83,3	2,7
50 salariés ou plus	18	2 683	149,1	23,9	183	103	100,0	2,6

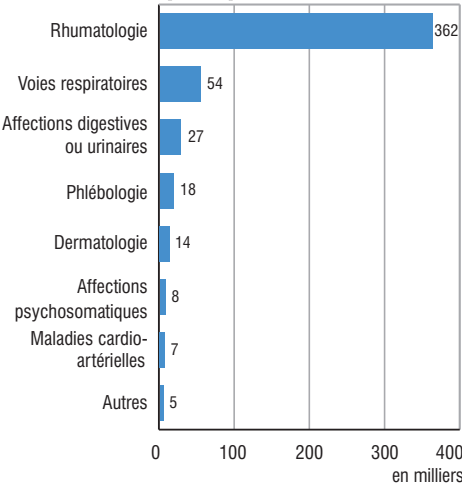
Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.

2. Évolution du nombre de curistes assurés sociaux



Source : Conseil national des exploitants thermaux (CNETH).

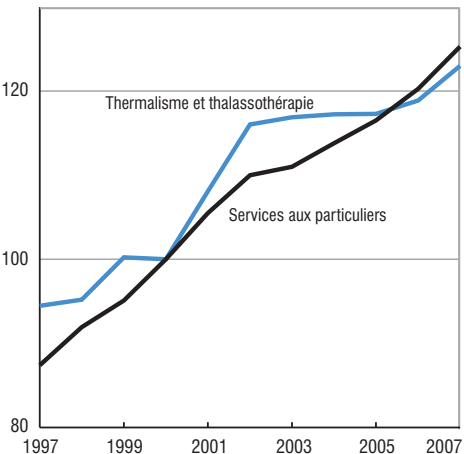
3. Nombre de curistes par orientation thérapeutique en 2007



Source : Conseil national des exploitants thermaux (CNETH).

4. Évolution du chiffre d'affaires hors taxes

indice base 100 en 2000



Source : Insee, indices de chiffre d'affaires, indices mensuels de valeur bruts.

5. Les plus grandes entreprises

par ordre alphabétique

CENTRE THERMAL D'AMNÉVILLE

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

ÉTABLISSEMENTS THERMAL D'URIAGE

SOC THERMALE DE ROCHEFORT

STÉ ETS THERMAUX DE BRIDES ET SALINS

THALACAP

THALASS ARMOR

THERMES DE BAGNOLES DE L'ORNE

THERMES NATIONAUX D'AIX LES BAINS

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services 2006.